

- Faculté de droit
- www.unine.ch/droit

Droit des obligations : Droit de la responsabilité civile (4DR1057)

Filières concernées	Nombre d'heures	Validation	Crédits ECTS
Bachelor en droit	Cours: 3 ph	cont. continu	
Préalable au master en droit	Cours: 3 ph	cont. continu	

ph=période hebdomadaire, pg=période globale, j=jour, dj=demi-jour, h=heure, min=minute

Période d'enseignement:

- Semestre Automne

Objectifs:

Ce cours vise à faire acquérir aux étudiants les connaissances fondamentales de droit de la responsabilité civile extracontractuelle (RC) et à les rendre capables d'identifier et de résoudre des problèmes juridiques dans ce domaine. Il vise également à sensibiliser les étudiants à l'aspect de politique juridique de cette matière (répartition de la responsabilité entre l'auteur du dommage et la victime respectivement leurs assurances).

Contenu:

Après une introduction portant sur la notion, les délimitations, les fondements et les sources légales de la RC, la première partie du cours est consacrée aux conditions générales, à savoir le préjudice, l'illicéité et le rapport de causalité. La deuxième partie a comme objet la faute comme titre de la responsabilité aquilienne. La troisième partie sera consacrée aux différentes responsabilités objectives simples. La quatrième partie traitera des responsabilités objectives aggravées et notamment de celle du détenteur d'un véhicule automobile. La cinquième partie aura comme objet la réparation du préjudice. La dernière partie traitera de la pluralité de responsables et du futur droit de la RC.

Forme de l'évaluation:

Examen écrit dans le cadre de l'examen de la partie générale du droit des obligations.

Documentation:

Le cours est basé sur l'ouvrage de Christoph Müller, La Responsabilité civile extracontractuelle, Bâle 2013.